

Image not found or type unknown



Pension alimentaire après 25 ans

Par **Celine88**, le **03/10/2013** à **13:17**

Bonjour,

Je suis actuellement en cours d'études supérieures longues (7 ans d'école et début d'un doctorat universitaire). Je vais avoir 25 ans à la fin du mois.

Depuis de nombreuses années, mon père verse une pension alimentaire à ma mère dans le cadre de leur jugement de divorce.

Est-ce que mon père est toujours redevable de la pension alimentaire pendant mon doctorat universitaire ?

Je vous remercie par avance de votre aide,

Bien cordialement.